



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### 1) Enseignement

Gratuité de l'Enseignement liée au statut d'établissement public.

Toutes les activités organisées dans le cadre de la pédagogie sont obligatoires : cours, travaux pratiques, conférences, voyages, visites et stages.

#### Horaires des cours :

Début des cours le lundi : **9h10** ou **10h20**

Début des cours les mardi, mercredi, jeudi et vendredi : **8h15**

Fin des cours le soir du lundi au jeudi : **17h30** (mercredi 12h10)

Fin des cours le vendredi : **15h15** ou **17h20**

Pas de cours le mercredi après-midi sauf pour les classes de BTS.

### 2) Dispositions financières

Les différents tarifs sont révisés chaque année par le Conseil d'Administration du Campus Les Sicaudières.

\* Frais de pension indicatifs pour l'année scolaire 2017/2018

- **Internes** (hébergement + repas du lundi midi au vendredi midi) : **1.471,00 €/an**
- **Internes/externés** (repas midi-soir) : **1.046,00 €/an**
- **½ pensionnaires** (repas midi seulement) : **535,00 €/an**

\* Frais de photocopies pédagogiques :

12,00 €/trimestre pour le secondaire

15,00 €/trimestre pour le supérieur (BTS)

\* Frais de nettoyage de combinaisons et blouses pour les filières transformations (2<sup>nde</sup> ABIL - BAC PROF BIT - BTSA STA) : environ 15,20 €/trimestre.

### 3) Bourses

Si vous désirez bénéficier de Bourses Nationales, vous devrez constituer un dossier spécifique au Ministère de l'Agriculture même si vous étiez boursier à l'Education Nationale. Celui-ci vous sera adressé avec votre dossier d'inscription.

En cas de difficultés financières particulières et pour des dépenses précisément identifiées, vous pouvez faire appel au Fonds Social Lycéen. Pour cela, il vous faudra contacter la CPE.